

FABIEN ROUSSEL  
DÉPUTÉ DU NORD

Monsieur Bruno LE MAIRE  
*Ministre de l'Economie, des Finances et de  
la Relance*  
139 rue de Bercy  
75572 PARIS Cedex 12

ref. : FR 2021 - 285

Bruay-sur-l'Escaut, le 17 novembre 2021

Monsieur le Ministre,

Nous nous sommes tous battus pour la sauvegarde de l'usine Ascoval, située à Saint-Saulve.

La mobilisation générale autour de ce fleuron de notre industrie a permis de sauvegarder les emplois mais aussi un outil industriel exceptionnel. Cette usine est en effet l'une des très rares en Europe en capacité de produire un acier décarboné, notamment utilisé pour la production des rails de la SNCF.

Ceci étant, le nouveau propriétaire de l'usine, Saarsthal, vient d'annoncer qu'en raison de l'explosion des tarifs de l'électricité, 40 % de l'activité de l'usine sera délocalisée en Allemagne.

**L'acier y sera alors produit dans des hauts fourneaux alimentés par du charbon.**

**48 heures après la clôture de la COP 26, une telle décision apparaît aussi incompréhensible qu'inacceptable.**

Une nouvelle fois, ce sont des logiques purement économiques et comptables qui entrent en jeu et qui pourraient se traduire par la délocalisation de la production de la moitié des rails de la SNCF.

Un tel choix contredit totalement les engagements pris par notre pays en matière environnementale et écologique.

En outre, une telle délocalisation aurait de lourdes conséquences sur le plan de l'emploi. Les salariés de l'usine de Saint-Saulve seraient ainsi placés en chômage partiel. Au final, l'Etat, et donc les contribuables, paieraient les conséquences d'une telle mesure.

Cette décision de Saarsthal, **c'est la triple peine : pour le climat, pour les salariés mais aussi pour les contribuables !**

Monsieur le Ministre, je vous demande instamment de vous saisir de ce dossier que vous connaissez parfaitement et d'intervenir sans délai auprès de l'actionnaire afin qu'il revienne sur sa décision et maintienne l'activité de l'usine de Saint-Saulve à son niveau actuel.

Cette situation illustre également **l'urgence d'agir en faveur d'une baisse des prix de l'électricité décarbonée nucléaire française. C'est un atout stratégique, unique, décisif pour notre pays. Utilisons le !**

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

*Bien à vous*

Fabien ROUSSEL  
Député du Nord